

que, sans avoir prononcé des vœux, mais vouée à la vie religieuse et contemplative, elle voulut vivre dans le célibat. Et maintenant, ajouta l'abbé, si vous voulez savoir mon opinion : comme affaire de goût, j'aime mieux, pour l'honneur de Pétrarque et de sa Laure, que le poète ait adressé ses tendres hommages à une chaste fille, qu'à une femme en puissance de mari et mère de onze enfants.

Je me promis bien de recueillir, le soir, sur mon album de voyage, l'intéressante causerie que je venais d'entendre. Les recherches faites par le savant académicien de Vaucluse ont beaucoup occupé dans un temps les hommes instruits, qui habitent cette partie de l'ancienne Provence. J'ai vu, le lendemain, chez un libraire d'Avignon, un poème publié en 1826 par M. le chevalier Regnault, ayant pour titre *Laure des Baux ou la Vierge de Galas*. C'est dans les documents historiques, mis au jour par M. de Pusignan, que M. Regnault a puisé avec des convictions conformes le sujet de son poème de la Vierge de Galas. On pourrait s'étonner de ce que les commentateurs et les savants touristes se soient jusqu'ici montrés si insoucians ou si oublieux à l'endroit de cette guerre de succession entre la Laure de Noves et la Laure des Baux.

Un des membres de cette noble phalange d'écrivains modestes et érudits qui honorent la province par de consciencieux labeurs consacrés à l'histoire de nos antiquités nationales, M. Jules Canonage, de Nîmes, a publié tout récemment (en août 1844), une *Notice historique sur la ville des Baux, en Provence et sur la maison des Baux* (1). A mon retour, passant par Nîmes, j'appris cette nouvelle d'un bibliophile qui eut l'obligeance de me prêter la notice de M. Canonage. J'étais heureux et fier de ma trouvaille. Je m'attendais à voir surgir

(1) Cette publication est en vente à Nîmes, chez Giraud, boulevard St-Antoine ; et à Paris, chez L. Hachette, libraire de l'Université royale, rue Pierre-Sarrasin.